



Les mesures anti-terrorisme servent-elles vraiment à la sécurité ?



Suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris le gouvernement français a décrété un état d'urgence avec le motif d'assurer la sécurité des citoyens. Des mesures ont ainsi été prises comme par exemple l'interdiction de manifestations publiques, l'autorisation pour les policiers de garder leur arme de service en dehors du travail, et au mois de décembre 2015 des perquisitions ont eu lieu sur ordre préfectoral.

Suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris le gouvernement français a décrété un état d'urgence avec le motif d'assurer la sécurité des citoyens. Des mesures ont ainsi été prises comme par exemple l'interdiction de manifestations publiques, l'autorisation pour les policiers de garder leur arme de service en dehors du travail, et au mois de décembre 2015 des perquisitions ont eu lieu sur ordre préfectoral. C'est ainsi qu'un musulman a vu sa maison saccagée, même la porte a été détruite alors qu'il avait apposé un mot pour signaler qu'elle était ouverte. Ses deux enfants ont été traumatisés, les forces de l'ordre sont reparties sans rien trouver. Au nom de la sécurité une perquisition a eu lieu dans un restaurant où tout a été cassé sous les yeux des clients. Le restaurateur a essayé de parlementer avec les policiers, mais en vain. Là aussi la recherche n'a rien donné. Et toujours au nom de la sécurité, ailleurs une fillette a été blessée alors qu'elle était dans son lit. Au regard de tels comportements démesurés la question doit vraiment se poser : Est-ce au nom de la sécurité du peuple que le gouvernement français agit de cette manière ou bien vise-t-il autre chose comme par exemple intimider le peuple et restreindre sa liberté d'expression ?

de jpl.

Sources:

www.dailymotion.com/video/x3gigpi_perquisition-musclée-dans-un-restaurant-halal-parisien_news

www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/23/les-petites-bavures-de-l-etat-d-urgence_4815803_4355770.html

Cela pourrait aussi vous intéresser:

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.